

Exercice

Nous allons étudier le rappel et la précision obtenus par un système de détection des entités nommées sur un extrait du Monde du 13/08/1998.

- 1) Lire le texte donné en annexe 1 et y détecter (en les soulignant dans des couleurs différentes) les entités nommées de type personne, organisation et lieu
- 2) L'annexe 2 est le résultat obtenu par le système automatique de détection des entités nommées CasEn.
 - a) Pour les entités nommées de type personne, organisation et lieu, compter le nombre de réponses correctes à trouver, puis le nombre de réponses correctes du système, le nombre de réponses erronées du système (bruit).
 - b) En déduire le rappel et la précision pour ces 3 classes
 - c) Calculer le rappel et la précision moyenne du système

Annexe 1 : Texte brute

Extraits de "Le monde" du 13/08/1998

BP-Amoco : la plus grande fusion industrielle de l'Histoire

LA FUSION, annoncée mardi 11 août, des compagnies britannique BP et américain Amoco donne naissance au troisième groupe pétrolier mondial, derrière Dutch/Shell et Exxon. Cette opération de 290 milliards de francs, payée par échange d'actions, représente la plus grande fusion industrielle jamais réalisée. Elle s'inscrit dans un mouvement généralisé de concentrations dans la finance comme dans l'automobile, dans les télécoms comme dans la pharmacie. Elle intervient au moment où les prix du pétrole sont au plus bas. Le secteur pétrolier n'échappe pas à la pression des actionnaires, qui exigent plus de bénéfices. Cette fusion entraînera une restructuration massive du nouveau groupe BP-Amoco : 6 000 suppressions d'emplois sont annoncées. Lire page 11

////////

Discrète campagne des sénatoriales

AU CREUX de l'été, discrètement, dans trente-huit départements métropolitains ceux de la série alphabétique A, de l'Ain à l'Indre, la campagne pour les élections sénatoriales du 27 septembre s'est engagée. Trois sièges sont aussi à renouveler outre-mer, ainsi que le tiers des douze sièges de représentants des Français de l'étranger. De poignées de mains en conversations courtoises, les candidats visitent, sans distinction d'étiquettes, les " grands électeurs " (maires de petites communes et délégués des conseils municipaux des villes). Bref, c'est une affaire de " professionnels " où l'on parle peu de politique nationale et beaucoup des intérêts des départements.

////////

Lorient, terre d'Asturies

À QUELQUES JOURS de sa clôture, le Festival interceltique de Lorient a vécu une Nuit celte mémorable, suite symphonique écrite par le compositeur Ramon Prada, vingt-huit ans, dont c'est la première création d'une telle ampleur. C'était le point d'orgue d'une soirée consacrée aux Asturies, province d'un monde celte en pleine forme artistique.

//////////

Mobilisation contre une décharge " exemplaire " en Gironde

Du 8 au 11 août, quelques dizaines de personnes ont manifesté sous un soleil de plomb devant une décharge d'ordures ménagères à Lapouyade, dans le nord de la Gironde. " La loi doit être respectée, la décharge doit être fermée ", pouvait-on lire sur des pancartes de fortune. Ils demandaient à l'exploitant du centre d'enfouissement technique (CET), la Soval, filiale de Vivendi (ex-Générale des eaux), tout simplement de respecter la loi et les décisions de justice. Le 4 août, suite aux recours d'une association opposée à cette décharge, le tribunal administratif avait annulé une délibération du conseil municipal qui approuvait la révision du plan d'occupation des sols (POS) afin d'accueillir le CET, aujourd'hui installé sur 42 hectares. Le tribunal a également annulé deux arrêtés préfectoraux autorisant, l'un, le défrichage des lieux, l'autre, l'exploitation du site par la Soval. Le juge administratif a motivé ces décisions par l'insuffisance de l'étude d'impact réalisée en 1993. " C'est vrai qu'à l'origine, nous avons sous-estimé le sous-sol, avoue Jean-Pierre Morot, directeur général de la société, mais nous avons fait les travaux ensuite, au-delà même de la simple réglementation. " Le CET de Lapouyade, ouvert depuis presque deux ans, serait exemplaire et unique dans le grand Sud-Ouest, tant au niveau des techniques d'exploitation que du fonctionnement. L'investissement initial s'élève à 46 millions de francs pour une capacité de 150 000 tonnes par an. Lundi 10 août, pour des raisons de " salubrité publique " et parce que la décision de justice concernait un vice de forme, la préfecture de la Gironde a octroyé à la Soval l'autorisation provisoire d'exploiter son installation pendant six à neuf mois.

//////////

Une lettre du préfet de Corse A la suite de notre article " Polémique en Corse autour de la base marine du futur parc marin des bouches de Bonifacio " (Le Monde du 4 août), M. Bernard Bonnet, préfet de Corse, tient à apporter les précisions suivantes : 1) Je n'ai pas saisi le procureur de la République d'une plainte, mais d'une demande de démolition d'une construction édifiée en complète illégalité dans une zone inconstructible. Car comme vous le savez, seule l'autorité judiciaire peut ordonner la démolition d'une construction. 2) Le procureur de la République n'a aucune compétence pour annuler un acte administratif, comme l'écrit votre correspondant. La base nautique a été édifiée sur le fondement d'une " autorisation de travaux " déclarée par le maire de Bonifacio qui n'avait pas qualité pour le faire, les permis de construire sollicités par des établissements publics étant délivrés uniquement par le préfet. L'imbroglio juridique décrit par M. Silvani n'existe donc pas. 3) " Le petit bâtiment " évoqué par votre correspondant représente une superficie de plus de 400 m². Le bâtiment préexistant détruit par l'explosif en 1991 est évidemment postérieur à la promulgation de la loi littoral, qui date de 1976. 4) S'il est vrai que la décision de créer un parc marin a été prise par un comité de pilotage présidé par Claude Erignac, il n'a jamais été acté qu'une telle prise en compte dispensait de respecter les lois et règlements régissant la délivrance des actes d'urbanisme et les marchés publics. Mon prédécesseur avait d'ailleurs été contraint de déférer devant le tribunal administratif de Bastia le marché de construction de la base.

//////////

Bill Clinton en visite à Moscou du 1er au 3 septembre

MOSCOU. Le président américain Bill Clinton se rendra à Moscou pour un sommet avec son homologue russe Boris Eltsine du 1er au 3 septembre, a annoncé le Kremlin, mardi 11 août. Le dernier sommet russo-américain remonte à mars 1997 à Helsinki. La réunion de septembre était prévue, mais sans date précise, car M. Clinton avait dit vouloir en lier la tenue à la ratification du traité de désarmement nucléaire Start II par la Douma, la Chambre basse du Parlement russe, qui est très réticente. La Douma craint, en effet, que ce traité, ratifié par le Sénat (Chambre haute) américain en 1996 et qui réduirait respectivement le nombre d'ogives nucléaires américaines et russes à 3 500 et 3 000 unités, ne donne un avantage stratégique aux Etats-Unis. Toutefois, d'autres inquiétudes, notamment la profonde crise économique que traverse la Russie et la nécessité d'une concertation sur la situation au Kosovo (sud de la Serbie), ont poussé la Maison Blanche à abandonner la demande concernant Start II, a-t-on indiqué de source américaine. Le vice-président américain Al Gore s'était rendu il y a trois semaines à Moscou pour préparer le sommet Eltsine/Clinton. (AFP.)

Annexe 2 : Résultat obtenu par le système de détection des entités nommées CasEN / LI

Extraits de "Le monde" du 13/08/1998

<NE type="org">BP</NE>-Amoco : la plus grande fusion industrielle de l'Histoire

<NE type="loc">LA FUSION</NE>, annoncée mardi 11 août, des compagnies <NE type="pers">britannique</NE> <NE type="org">BP</NE> et <NE type="pers">américaine</NE> Amoco donne naissance au troisième groupe pétrolier mondial, derrière Dutch/<NE type="org">Shell</NE> et Exxon. Cette opération de 290 milliards de francs, payée par échange d'actions, représente la plus grande fusion industrielle jamais réalisée. Elle s'inscrit dans un mouvement généralisé de concentrations dans la finance comme dans l'automobile, dans les télécoms comme dans la pharmacie. Elle intervient au moment où les prix du pétrole sont au plus bas. Le secteur pétrolier n'échappe pas à la pression des actionnaires, qui exigent plus de bénéfices. Cette fusion entraînera une restructuration massive du nouveau groupe <NE type="org">BP</NE>-Amoco : 6 000 suppressions d'emplois sont annoncées. Lire page 11

////////

Discrète campagne des sénatoriales

AU CREUX de l'été, discrètement, dans trente-huit départements métropolitains ceux de la série alphabétique A, de l'<NE type="loc">Ain</NE> à l'<NE type="loc">Indre</NE>, la campagne pour les élections sénatoriales du 27 septembre s'est engagée. Trois sièges sont aussi à renouveler outre-mer, ainsi que le tiers des douze sièges de représentants des <NE type="loc">Français</NE> de l'étranger. De poignées de mains en conversations courtoises, les candidats visitent, sans distinction d'étiquettes, les " grands électeurs " (maires de petites communes et délégués des conseils municipaux des villes). Bref, c'est une affaire de " professionnels " où l'on parle peu de politique nationale et beaucoup des intérêts des départements.

////////

<NE type="loc">Lorient</NE>, terre d'<NE type="loc">Asturies</NE>

À QUELQUES JOURS de sa clôture, le Festival interceltique de <NE type="loc">Lorient</NE> a vécu une Nuit celte mémorable, suite symphonique écrite par le<NE type="pers"> compositeur Ramon Prada</NE>, vingt-huit ans, dont c'est la première création d'une telle ampleur. C'était le point d'orgue d'une soirée consacrée aux <NE type="loc">Asturies</NE>, province d'un monde celte en pleine forme artistique.

////////

Mobilisation contre une décharge " exemplaire " en<NE type="loc"> Gironde</NE>

Du 8 au 11 août, quelques dizaines de personnes ont manifesté sous un soleil de plomb devant une décharge d'ordures ménagères à <NE type="loc">Lapouyade</NE>, dans le nord de la<NE type="loc"> Gironde</NE>. " La loi doit être respectée, la décharge doit être fermée ", pouvait-on lire sur des pancartes de fortune. Ils demandaient à l'exploitant du centre d'enfouissement technique (<NE type="org">CET</NE>), la Soval, filiale de <NE type="org">Vivendi</NE> (ex-Générale des eaux), tout simplement de respecter la loi et les décisions de justice. Le 4 août, suite aux recours d'une association opposée à cette décharge, le tribunal administratif avait annulé une délibération du conseil municipal qui approuvait la révision du plan d'occupation des sols (POS) afin d'accueillir le <NE type="org">CET</NE>, aujourd'hui installé sur 42 hectares. Le tribunal a également annulé deux arrêtés préfectoraux autorisant, l'un, le défrichement des lieux, l'autre, l'exploitation du site par la Soval. Le<NE type="fonc"> juge</NE> administratif a motivé ces décisions par l'insuffisance de l'étude d'impact réalisée en 1993. " C'est vrai qu'à l'origine, nous avons sous-estimé le sous-sol, avoue <NE type="pers">Jean-Pierre Morot, directeur général de la société,</NE> mais nous avons fait les travaux ensuite, au-delà même de la simple réglementation. " Le <NE type="org">CET</NE> de <NE type="loc">Lapouyade</NE>, ouvert depuis presque deux ans, serait exemplaire et unique dans le grand <NE type="loc">Sud-Ouest</NE>, tant au niveau des techniques d'exploitation que du fonctionnement. L'investissement initial s'élève à 46 millions de francs pour une capacité de 150 000 tonnes par an. Lundi 10 août, pour des raisons de " salubrité publique " et parce que la décision de justice concernait un vice de forme, la préfecture de la<NE type="loc"> Gironde</NE> a octroyé à la Soval l'autorisation provisoire d'exploiter son installation pendant six à neuf mois.

////////

Une lettre du <NE type="pers">préfet de Corse A</NE> la suite de notre article " Polémique en<NE type="loc"> Corse</NE> autour de la base marine du futur parc marin des bouches de <NE type="loc">Bonifacio</NE> " (Le Monde du 4 août), <NE type="pers">M. Bernard Bonnet, préfet de Corse</NE>, tient à apporter les précisions suivantes : 1) Je n'ai pas saisi le procureur de la République d'une plainte, mais d'une demande de démolition d'une construction édifiée en complète illégalité dans une zone inconstructible. <NE type="loc">Car</NE> comme vous le savez, seule l'autorité judiciaire peut ordonner la démolition d'une construction. 2) Le procureur de la République n'a aucune compétence pour annuler un acte administratif, comme l'écrit votre correspondant. La base nautique a été édifiée sur le fondement d'une " autorisation de travaux " déclarée par le <NE type="pers">maire de Bonifacio</NE> qui n'avait pas qualité pour le faire, les permis de construire sollicités par des établissements publics étant délivrés uniquement par le <NE type="pers">préfet</NE>. L'imbroglie juridique décrit par <NE type="pers">M. Silvani</NE> n'existe donc pas. 3) " Le petit bâtiment " évoqué par votre correspondant représente une superficie de plus de 400 m². Le bâtiment préexistant détruit par l'explosif en 1991 est évidemment postérieur à la

promulgation de la loi littoral, qui date de 1976. 4) S'il est vrai que la décision de créer un parc marin a été prise par un comité de pilotage présidé par <NE type="pers">Claude Erignac</NE>, il n'a jamais été acté qu'une telle prise en compte dispensait de respecter les lois et règlements régissant la délivrance des actes d'urbanisme et les marchés publics. Mon prédécesseur avait d'ailleurs été contraint de déférer devant le tribunal administratif de <NE type="loc">Bastia</NE> le marché de construction de la base.

////////

<NE type="pers">Bill Clinton</NE> en visite à <NE type="loc">Moscou</NE> du 1er au 3 septembre <NE type="loc">MOSCOU</NE>. Le <NE type="pers"> président américain Bill Clinton</NE> se rendra à <NE type="loc">Moscou</NE> pour un sommet avec son homologue <NE type="pers">russe Boris Eltsine</NE> du 1er au 3 septembre, a annoncé <NE type="loc">le Kremlin</NE>, mardi 11 août. Le dernier sommet russo-américain remonte à mars 1997 à <NE type="loc">Helsinki</NE>. La réunion de septembre était prévue, mais sans date précise, car <NE type="pers">M. Clinton</NE> avait dit vouloir en lier la tenue à la ratification du traité de désarmement nucléaire Start II par la Douma, la Chambre basse du <NE type="org">Parlement russe</NE>, qui est très réticente. La Douma craint, en effet, que ce traité, ratifié par le Sénat (Chambre haute) <NE type="pers">américain</NE> en 1996 et qui réduirait respectivement le nombre d'ogives nucléaires américaines et russes à 3 500 et 3 000 unités, ne donne un avantage stratégique aux Etats-Unis. Toutefois, d'autres inquiétudes, notamment la profonde crise économique que traverse la <NE type="loc">Russie</NE> et la nécessité d'une concertation sur la situation au <NE type="loc">Kosovo</NE> (sud de la <NE type="loc">Serbie</NE>), ont poussé la Maison <NE type="pers">Blanche</NE> à abandonner la demande concernant Start II, a-t-on indiqué de source <NE type="pers">américaine</NE>. Le <NE type="pers">vice-président américain Al Gore</NE> s'était rendu il y a trois semaines à <NE type="loc">Moscou</NE> pour préparer le sommet Eltsine/<NE type="pers">Clinton</NE>. (AFP.)

Solution :

Légende :

organisations en vert

personnes en rouge

lieux en bleus

Les org, personnes, lieux non trouvés sont surlignés dans les mêmes couleurs

Les erreurs du système en souligné

Extraits de "Le monde" du 13/08/1998

<NE type="org">BP</NE>-Amoco : la plus grande fusion industrielle de l'Histoire

<NE type="loc">LA FUSION</NE>, annoncée mardi 11 août, des compagnies <NE type="pers">britannique</NE> <NE type="org">BP</NE> et <NE type="pers">américaine</NE> Amoco donne naissance au troisième groupe pétrolier mondial, derrière Dutch</NE type="org">Shell</NE> et Exxon. Cette opération de 290 milliards de francs, payée par échange d'actions, représente la plus grande fusion industrielle jamais réalisée. Elle s'inscrit dans un mouvement généralisé de concentrations dans la finance comme dans l'automobile, dans les télécoms comme dans la pharmacie. Elle intervient au moment où les prix du pétrole sont au plus bas. Le secteur pétrolier n'échappe pas à la pression des actionnaires, qui exigent plus de bénéfices. Cette fusion entraînera une restructuration massive du nouveau groupe <NE type="org">BP</NE>-Amoco : 6 000 suppressions d'emplois sont annoncées. Lire page 11

////////

Discrète campagne des sénatoriales

AU CREUX de l'été, discrètement, dans trente-huit départements métropolitains ceux de la série alphabétique A, de l'<NE type="loc">Ain</NE> à l'<NE type="loc">Indre</NE>, la campagne pour les élections sénatoriales du 27 septembre s'est engagée. Trois sièges sont aussi à renouveler outre-mer, ainsi que le tiers des douze sièges de représentants des <NE type="loc">Français</NE> de l'étranger. De poignées de mains en conversations courtoises, les candidats visitent, sans distinction d'étiquettes, les " grands électeurs " (maires de petites communes et députés des conseils municipaux des villes). Bref, c'est une affaire de " professionnels " où l'on parle peu de politique nationale et beaucoup des intérêts des départements.

////////

<NE type="loc">Lorient</NE>, terre d'<NE type="loc">Asturies</NE>

À QUELQUES JOURS de sa clôture, le Festival interceltique de <NE type="loc">Lorient</NE> a vécu une Nuit celte mémorable, suite symphonique écrite par le <NE type="pers"> compositeur Ramon Prada</NE>, vingt-huit ans, dont c'est la première création d'une telle ampleur. C'était le point d'orgue d'une soirée consacrée aux <NE type="loc">Asturies</NE>, province d'un monde celte en pleine forme artistique.

////////

Mobilisation contre une décharge " exemplaire " en <NE type="loc"> Gironde</NE>

Du 8 au 11 août, quelques dizaines de personnes ont manifesté sous un soleil de plomb devant une décharge d'ordures ménagères à [Lapouyade](#), dans le nord de la [Gironde](#). " La loi doit être respectée, la décharge doit être fermée ", pouvait-on lire sur des pancartes de fortune. Ils demandaient à l'exploitant du centre d'enfouissement technique ([CET](#)), la [Soval](#), filiale de [Vivendi](#) (ex-Générale des eaux), tout simplement de respecter la loi et les décisions de justice. Le 4 août, suite aux recours d'une association opposée à cette décharge, le tribunal administratif avait annulé une délibération du conseil municipal qui approuvait la révision du plan d'occupation des sols (POS) afin d'accueillir le [CET](#), aujourd'hui installé sur 42 hectares. Le tribunal a également annulé deux arrêtés préfectoraux autorisant, l'un, le défrichement des lieux, l'autre, l'exploitation du site par la [Soval](#). Le [juge](#) administratif a motivé ces décisions par l'insuffisance de l'étude d'impact réalisée en 1993. " C'est vrai qu'à l'origine, nous avons sous-estimé le sous-sol, avoue [Jean-Pierre Morot, directeur général de la société,](#) mais nous avons fait les travaux ensuite, au-delà même de la simple réglementation. " Le [CET](#) de [Lapouyade](#), ouvert depuis presque deux ans, serait exemplaire et unique dans le grand [Sud-Ouest](#), tant au niveau des techniques d'exploitation que du fonctionnement. L'investissement initial s'élève à 46 millions de francs pour une capacité de 150 000 tonnes par an. Lundi 10 août, pour des raisons de " salubrité publique " et parce que la décision de justice concernait un vice de forme, la [préfecture de la Gironde](#) a octroyé à la [Soval](#) l'autorisation provisoire d'exploiter son installation pendant six à neuf mois.

////////

Une lettre du [préfet de Corse A](#) la suite de notre article " Polémique en [Corse](#) autour de la base marine du futur parc marin des bouches de [Bonifacio](#) " (Le Monde du 4 août), [M. Bernard Bonnet, préfet de Corse](#), tient à apporter les précisions suivantes : 1) Je n'ai pas saisi le procureur de la République d'une plainte, mais d'une demande de démolition d'une construction édifée en complète illégalité dans une zone inconstructible. [Car](#) comme vous le savez, seule l'autorité judiciaire peut ordonner la démolition d'une construction. 2) Le procureur de la République n'a aucune compétence pour annuler un acte administratif, comme l'écrit votre correspondant. La base nautique a été édifée sur le fondement d'une " autorisation de travaux " déclarée par le [maire de Bonifacio](#) qui n'avait pas qualité pour le faire, les permis de construire sollicités par des établissements publics étant délivrés uniquement par le [préfet](#). L'imbroglio juridique décrit par [M. Silvani](#) n'existe donc pas. 3) " Le petit bâtiment " évoqué par votre correspondant représente une superficie de plus de 400 m². Le bâtiment préexistant détruit par l'explosif en 1991 est évidemment postérieur à la promulgation de la loi littoral, qui date de 1976. 4) S'il est vrai que la décision de créer un parc marin a été prise par un comité de pilotage présidé par [Claude Erignac](#), il n'a jamais été acté qu'une telle prise en compte dispensait de respecter les lois et règlements régissant la délivrance des actes d'urbanisme et les marchés publics. Mon prédécesseur avait d'ailleurs été contraint de déférer devant le tribunal administratif de [Bastia](#) le marché de construction de la base.

////////

[Bill Clinton](#) en visite à [Moscou](#) du 1^{er} au 3 septembre

<NE type="loc">MOSCOU</NE>. Le <NE type="pers"> président américain Bill Clinton</NE> se rendra à <NE type="loc">Moscou</NE> pour un sommet avec son homologue <NE type="pers">russe Boris Eltsine</NE> du 1er au 3 septembre, a annoncé <NE type="loc">le Kremlin</NE>, mardi 11 août. Le dernier sommet russo-américain remonte à mars 1997 à <NE type="loc">Helsinki</NE>. La réunion de septembre était prévue, mais sans date précise, car <NE type="pers">M. Clinton</NE> avait dit vouloir en lier la tenue à la ratification du traité de désarmement nucléaire Start II par la Douma, la Chambre basse du <NE type="org">Parlement russe</NE>, qui est très réticente. La Douma craint, en effet, que ce traité, ratifié par le Sénat (Chambre haute) <NE type="pers">américain</NE> en 1996 et qui réduirait respectivement le nombre d'ogives nucléaires américaines et russes à 3 500 et 3 000 unités, ne donne un avantage stratégique aux Etats-Unis. Toutefois, d'autres inquiétudes, notamment la profonde crise économique que traverse la <NE type="loc">Russie</NE> et la nécessité d'une concertation sur la situation au <NE type="loc">Kosovo</NE> (sud de la <NE type="loc">Serbie</NE>), ont poussé la Maison <NE type="pers">Blanche</NE> à abandonner la demande concernant Start II, a-t-on indiqué de source <NE type="pers">américaine</NE>. Le <NE type="pers">vice-président américain Al Gore</NE> s'était rendu il y a trois semaines à <NE type="loc">Moscou</NE> pour préparer le sommet Eltsine/<NE type="pers">Clinton</NE>. (AFP.)

Résultats

	organisations	lieux	personnes
Nombre total de réponses à trouver	24	26	20
Nombre de réponses correctes trouvées par le système	10	24	15
silence	14	2	5
bruit (Nombre de réponses en trop du système)	0	3	4
Rappel	10/24=0.42	24/26=0.92	15/20=0.75
Précision	(10)/(10+0) =1	24/(24+3) =0.89	15/(15+4) =0.79
Moyenne des 3 classes Rappel précision	(0.42+0.92+0.75)/3=0.7 (1+0.89+0.79)/3=0.89		